



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39525>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-39525**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Dax

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Extension du dispositif de vidéoprotection urbain de la ville de Dax – Matériel, logiciel et serveur

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'extension du dispositif de vidéoprotection de la ville de Dax (matériel, logiciel et serveur). L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Identifiant de la procédure : c75e6c82-f3ac-46c7-9335-37189ac9ab10

Identifiant interne : 26DX006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : Son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Aucune variante n'est autorisée. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr> (référence : 26DX006). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Prix des

prestations (40 %) analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans son détail quantitatif estimatif (DQE) 2-Valeur technique (60 %) analysée à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : 2.1- Qualité du serveur, du logiciel et des caméras proposés au regard des fiches techniques jointes (40 %) 2.2- Moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du DQE (20 %) Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 24 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R. 2194-1 du Code de la commande publique. Le montant maximum pour la durée initiale de 24 mois est de : 120 000 € HT. Le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32323500 Système de surveillance vidéo

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Dax

Code postal : 40100

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire de Dax

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Extension du dispositif de vidéoprotection urbain de la ville de Dax – Matériel, logiciel et serveur

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'extension du dispositif de vidéoprotection de la ville de Dax (matériel, logiciel et serveur).

Identifiant interne : 26DX006

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32323500 Système de surveillance vidéo

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de Dax

Ville : Dax

Code postal : 40102

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 240,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1-Prix des prestations (40 %) analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat dans son détail quantitatif estimatif (DQE) 2-Valeur technique (60 %) analysée à partir du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : 2.1- Qualité du serveur, du logiciel et des caméras proposés au regard des fiches techniques jointes (40 %) 2.2-Moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du DQE (20 %)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Dax

Numéro d'enregistrement : 21400088700015

Ville : DAX CEDEX

Code postal : 40107

Subdivision pays (NUTS) : Landes (FRI13)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : commande.publique@grand-dax.fr

Téléphone : +3347558080

Adresse internet : <http://www.dax.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Adresse postale : 50 cours Lyautey

Ville : Pau cedex

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33559849440

Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 13a03688-8255-4c8a-a90c-cd84d92815bf - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2026 à 17:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2026